LE CINEMA DES IRIS A CUSSET

par Monsieur Francisque SAUTEL

Entre 1920 et 1940, époque de l'âge d'or du Cinéma (la télévision n'existait pas encore publiquement, mais des essais avaient été faits en 1936, dans la région parisienne où, à partir de la Tour EIFFEL, une centaine de postes recevait quelques émissions dans un rayon assez réduit autour de ce célèbre monument), de nombreuses petites salles ouvrirent dans les quartiers de toutes les villes et même dans des campagnes.

A CUSSET, il y avait le cinéma des IRIS, rue Francis de PRESSENSE, dans sa partie sise entre la rue de VENISE et la rue du QUATRE-AOUT. Les programmes étaient affichés sur des panneaux à l'entrée de cette salle, mais également en un endroit réservé près du terminus du tramway n° 7 à l'angle de la rue Pierre VOYANT, et de la rue du QUATRE AOUT. Cet endroit réservé était sur la façade d'une ancienne maison en pisé, qui, à son rez-de-chaussée, abritait trois boutiques : un marchand de journaux, une pièce, toute en longueur où officiait un Coiffeur, un magasin d'alimentation : la halle du terminus. - Dans le prolongement de cet immeuble et en contrebas de la rue du QUATRE AOUT, qui, à cet endroit était en pente se trouvait également le commerce de Madame COINDRE (Fleuriste), et d'un réparateur et vendeurs de cycles, Monsieur BEROUJON, représentant de la marque FONLUPT. De la boutique BEROUJON, quatre marches de pierre permettaient de rejoindre le trottoir de la rue du QUATRE-AOUT.

Les séances avaient lieu le samedi soir, le dimanche en matinée et en soirée, et souvent une séance supplémentaire était proposée au public le mercredi soir (le jeudi étant jour de repos scolaire).

Le jeudi après midi, le cinéma était ouvert aux enfants des Ecoles de CUSSET (garçons et filles) qui, pour une somme modique et accompagnés de leurs Instituteurs et Institutrices, assistaient à des séances dites de cinéma éducateur. Les films étaient en général assez vieux, muets et de mauvaise qualité. Je me rappelle avoir vu le même film trois ou quatre fois, il avait pour titre : *NANOUK, L'ESQUIMAU.*(la télévision française n'a rien innové dans ce domaine).

...

Pendant longtemps nous avons fréquenté cette salle, le samedi soir, en famille et avec nos voisins les plus proches. Le propriétaire de la salle était un riverain de la rue Pierre VOYANT, sa femme jouant le rôle de Caissière, le poste d'Ouvreur était tenu par un ouvrier fraiseur de "CHEZ DELLE" (tiens, tiens !) du nom de CHAMBILLARD, qui officiait en chemise blanche, noeud de cravate papillon (type paquet de couenne), et smoking (veste à revers de soie, bande de soie brillante le long de la couture du pantalon).

Dix minutes avant le début de la séance, une sonnerie électrique, placée au-dessus de l'entrée du cinéma se mettait à retentir et grésillait sans interruption jusqu'au début de la séance.

Egalement cinq minutes avant la fin de l'entracte, la même sonnerie retentissait pour avertir les spectateurs d'avoir à regagner leurs places.

Le programme était copieux. En première partie : un documentaire, les actualités (pas très récentes, souvent vieilles de plusieurs semaines), le petit film (en général un western de série B), un dessin animé, et puis c'était l'entracte. Les gens pouvaient sortir pour se désaltérer au bar du cinéma (car il y avait un petit bar) ou dans les cafés environnants. Certaines personnes sortaient simplement dans le hall pour fumer une cigarette car, comme il se doit, il était interdit de fumer dans la salle, et le patron très strict à ce sujet, faisait respecter la consigne.

Pour sortir de la salle, CHAMBILLARD distribuait un ticket avec le nom du cinéma et portant la mention "Entracte", et qu'il récupérait au retour dans le cinéma. Au début de l'entracte, il était projeté sur l'écran quelques réclames. Ensuite était tiré, devant cet écran, un panneau de bois où les commerçants du quartier pouvaient faire leur publicité. Au cours de l'entracte, nous avions droit en général à une attraction. Je me rappelle d'un "concours de chants au crochet" qui s'échelonna sur plusieurs séances, de la "Mère COTTIVET", pipelette croix-roussienne (dont le rôle était tenu par un Monsieur PERIGAUT-FOUQUIER qui rédigeait également une rubrique du journal "GUIGNOL", mais aussi, vers 1937 ou 38, d'un orchestre de jazz type "NEW ORLEANS", qui interprêta entre autres "In the moon" et "caravane". Je revois encore toute la salle s'agitant sur place, comme un seul homme, des plus jeunes aux plus âgés.

Puis venait l'heure du "grand film". Il était souvent sorti six mois ou un an plus tôt dans une salle d'exclusivité de LYON. Il y avait des films à épisodes où pour connaître l'histoire il fallait aller au cinéma deux ou trois semaines de suite. Dans ces séries, je me rappelle de *FANTOMAS*, *LES AVENTURES D'ARSENE LUPIN*, et *LES MISERABLES* (trois épisodes), avec, dans le rôle de Jean Valjean, HARRY BAUR.

C'est là que je vis le premier film en couleurs intitulé : *LA LOI DE LA FORET*, un western canadien.

Puis, ce fut, en 1936, la sortie du premier dessin animé de long métrage, une production de WALT DISNEY en couleurs, *BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS*. Le cinéma des IRIS, devant le succès de ce film, le jouera trois semaines de suite, ce qui était inhabituel.